

Avis d'Appel d'offres NATIONAL MSPLS/COVID-19 FA/AON/F/ 01/2022

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida/ Projet NKURIZA

Pays : BURUNDI

Nom du Projet : *Projet de Préparation et de Riposte à la COVID-19 au Burundi / Financement Additionnel*

Numéro de don : Don IDA D 9640-BI

Intitulé du Marché : **Achat des médicaments pour les centres/unités de prise en charge des cas de COVID-19**

Référence/STEP DAO No : **BI-BI-MOF-282025-GO-RFB**

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Préparation et de Riposte à la COVID-19 au Burundi Financement Additionnel « Projet COVID-19/FA », et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'achat des médicaments pour les centres/unités de prise en charge des cas de COVID-19.

1. Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida/ Projet COVID-19/FA sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des médicaments pour les centres/unités de prise en charge des cas de COVID-19. Ces médicaments seront livrés au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA/Stock CAMEBU (Central d' Achat des Médicaments du Burundi). Le délai de livraison est de trois (03) mois calendrier. Aucune marge de préférence n'est prévue.

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- a) Si le Soumissionnaire est le fabricant

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- (i) Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois dernières années fixées à deux milliards cinq cents millions de francs burundais (2 500 000 000 Fbu) ou équivalent dans une monnaie librement convertible
 - (ii) Une déclaration délivrée par une Banque agréée (non une micro finance) et acceptable attestant que le soumissionnaire dispose des fonds nécessaires ou s'engageant d'octroyer une ligne d'un crédit d'un montant équivalent à 80% du montant de la soumission,
 - (iii) Disposer d'une Pharmacie de gros au Burundi pour les produits proposés.
- b) Si le Soumissionnaire n'est pas le fabricant, mais propose des Fournitures au nom d'un Fabricant dans le cadre d'une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le soumissionnaire doit posséder et faire la preuve qu'il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant, et le Soumissionnaire doit faire la preuve qu'il a réalisé avec

succès trois (03) marchés pour des fournitures similaires au cours des cinq (05) dernières années (joindre à l'offre les copies de Lettres de Marché et les copies des PV de réception).

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de novembre 2020 de la Banque Mondiale « le Règlement de passation des marchés », et ouverte à tous les soumissionnaires du e pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida/ Projet COVID-19/FA; à la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Tél : +257 22 27 63 04/22 27 63 07/ 22 27 63 08, Attention : Jean Charles NTAHIMPERA ; Adresse : Avenue NGENDANDUMWE n° 4, Bureau n°109, Bujumbura / BURUNDI et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Direction Générale des Ressources du Ministère de la santé Publique ou au Service de Passation des Marchés du Projet sis dans les locaux du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, tous les jours ouvrables de 8.00 h à 12.00 h et de 15.00 à 17.00 h.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement¹ non remboursable de deux cent mille (200 000 FBU) francs burundais, dont la moitié (100 000 FBU) à verser sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB pour « recettes non fiscales » et l'autre moitié (100 000 FBU) sur le compte n°0201-0071685-49 ouvert à la BCB au profit du Renforcement des Soins de Santé ou l'équivalent dans une monnaie convertible. Le document d'Appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile aux frais du soumissionnaire étranger.

5. Le dossier d'appel d'offres sera retiré de la Direction Générale des Ressources

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous² au plus tard le 30 /12/2022 à 10 heures ; heures locales. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le 30 /12/2022 à 10 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de (20 000 000 FBU) vingt millions de francs Burundais ou équivalent en monnaie librement convertible

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida/ Projet COVID-19/FA

Nom du bureau : Secrétariat du Directeur Général des Ressources n°109

Adresse du bureau : BP 1820 ; Avenue Pierre NGENDANDUMWE 4 ; Bujumbura, BURUNDI.

Téléphone : +257 22 27 63 04/07/08

Adresse électronique : charles.ntah@yahoo.fr, joasndayiragije@gmail.com et
pbansitanya3@gmail.com